

Des bijoux d'hommes ? Usages et port des décorations dans la sexualisation des rôles sociaux et politiques au XIXe siècle.

Frédéric Caille

▶ **To cite this version:**

Frédéric Caille. Des bijoux d'hommes ? Usages et port des décorations dans la sexualisation des rôles sociaux et politiques au XIXe siècle.. Corps et Objet, Editions Le Manuscrit, pp.91-106, 2004. halshs-00311746

HAL Id: halshs-00311746
https://shs.hal.science/halshs-00311746

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric CAILLE

8. " Des bijoux d'hommes ? Usages et port des décorations dans la sexualisation des rôles sociaux et politiques au XIXe siècle ", dans *Corps et Objet. Actes du colloque 19 et 20 septembre 2003 Nîmes*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2004, pp. 91-106.



Des bijoux d'hommes ?
Usages et port des décorations dans la sexualisation des rôles sociaux et politiques au XIXe siècle

Autant et sinon plus que les vêtements et la joaillerie, avec lesquels elles entretiennent des rapports que nous souhaiterions nous efforcer de préciser ici pour la période moderne, les décorations appartiennent à un ensemble que les présupposés théoriques ou les découpages académiques remisent souvent dans l'univers du futile, de l'accessoire, du pittoresque ou du désuet. Pourtant, ni sujet-boutade, ni conservatoire d'une gravité et d'une révérence patriotiques excessives, la matérialisation du mérite par des « insignes » est un enjeu social et politique qui traverse, en France tout particulièrement, l'histoire de la société démocratique moderne. Les décorations se situent en effet à la confluence de deux grandes lignes d'évolution historique.

La première, la plus importante en même temps que la plus méconnue, relève de la réflexion philosophique sur la cité, principalement républicaine, et est poursuivie sous les Lumières, notamment par Rousseau, Dragonetti, Mirabeau ou Jeremy Bentham, et de manière plus erratique au XIXe siècle.

Elle concerne, pour aller à l'essentiel, la question de l'opportunité pour un Etat de récompenser par une richesse autre que pécuniaire le mérite civique. Pour une collectivité politique, la mise en place de « monnaies d'honneur » est envisagée d'abord comme un moyen de se préserver d'une primauté excessive de l'ordre marchand et du règne de l'argent roi qui le caractérise, avec la part d'utopie que cela comporte. « Je voudrais que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs, qu'il ne fut jamais permis à un homme en place de marcher incognito (…), afin que le peuple le respectât toujours, et qu'il se respectât toujours lui-même ; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence », écrit ainsi Rousseau dans ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*. De manière plus prosaïque, mais sur ce point parfaitement convergente, les souverains qui inventent les Etats européens modernes s'assurent, par la réactivation de l'imaginaire de la chevalerie médiévale et l'invention de nouveaux substituts – ordre du Saint-Esprit (1578), ordre de Saint-Louis (1693), etc. -, la fidélité politique des fractions de l'élite sur lesquelles ils s'efforcent d'asseoir leur domination. La grande originalité de la Légion d'honneur – établie non sans difficulté comme ordre en 1802 et dotée d'un insigne en 1804 -, premier des ordres honorifiques modernes dans une société d'égalité juridique des conditions, sera de rassembler et de mêler ces deux traditions de la monnaie d'honneur et de l'allégeance politique.

L'autre grande ligne d'évolution historique dont participent les décorations concerne l'évolution de la vêture et du costume. Ce qui caractérise les décorations, et les distinguent d'autres formes de récompenses honorifiques, est en effet leur caractère visible et portatif, à la différence de la médaille de table, dont l'efficacité s'arrête aux portes du foyer, des diplômes, titres ou grades, qui se limitent pour l'essentiel après la Révolution à la hiérarchie militaire ou universitaire. Les décorations, même si elles ne sont pas toujours portées en tout lieu et en tout moment, instrumentent le corps, et c'est ce qui, dans une société démocratique qui proclame la liberté du costume et tend à la circulation et parfois à la confusion des apparences, leur confère leur efficacité spécifique. Cette efficacité transporte néanmoins sa propre limite puisque, indissociable de la vêture et de sa destination sociale, le port des décorations est pour partie soumis à l'incessant mouvement qui, par l'intermédiaire de la mode, renouvelle constamment l'esthétique et la signification du vêtement.

Le lien qui associe les signes honorifiques à l'évolution du costume, c'est du moins l'une des hypothèses que nous souhaiterions emprunter, est d'autant plus marqué au XIXe siècle que la Révolution marque l'abandon de l'essentiel de la magnificence et des atours de la vêture masculine des élites de l'Ancien Régime. La période moderne s'accompagne en effet d'un renforcement sans précédent du « dimorphisme sexuel »[1] en terme d'apparence et de parure, et les décorations, d'autant plus qu'elles ne sont plus soumises à condition de naissance, vont alors s'imposer comme l'une des formes principales, sinon tout à fait la seule, de bijoux masculins. Le

[1] P. Perrot, « Le drame du corps bourgeois », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVI, 1984, p. 199.

phénomène est en outre renforcé par la distinction accentuée après la Révolution, pour les deux sexes mais plus encore pour les hommes, entre le vêtement formel et informel, entre la « grande tenue » et l'habit de ville, entre le vêtement d'apparat et courant[2], les décorations s'affichant très explicitement comme bijoux dans le premier cas, quand elles se limitent à son rappel par une rosette, un ruban, parfois un insigne miniature dans le second.

Face à cette matière complexe, une double perspective peut aider à conduire la réflexion : la première vise à souligner que les décorations amènent à percevoir et dissocier le jeu de deux dimensions souvent présentes dans le bijou, celle de la parure esthétique, et celle de « l'insigne » - c'est-à-dire selon l'étymologie elle-même « ce qui est le signe de quelque chose d'insigne » - qu'il soit politique, identitaire, de genre ou de condition ; la seconde invite à plaider la nécessité d'une compréhension relationnelle des usages sexués des décorations, et plus largement des bijoux, dans la mesure où les mouvements de féminisation ou masculinisation de certaines formes de ces derniers sont étroitement interdépendantes, et souvent rapidement évolutives dans le temps. En d'autres termes, sous l'Ancien Régime comme au XIXe siècle, en soi, aucun bijou, aucun ornement, aucune modalité de port (collier, oreilles, doigts, broches) n'est le propre de l'un ou l'autre sexe, ce qui ne signifie pas néanmoins qu'à chaque période ces pratiques ne participent pas directement d'une définition sexuée des identités sociales et politiques.

Si l'on tente un premier regard d'ensemble sur l'ornementique masculine post-révolutionnaire, c'est d'abord à une « généalogie de l'austérité des apparences » que l'on se trouve le plus directement conduit. Au-delà des évènements vestimentaires passagers, comme l'a bien montré Philippe Perrot, l'avènement de la bourgeoisie induit en effet un mouvement de profondeur, irréversible, qui impose pour l'élite masculine « l'abandon d'une série d'usages comme celui de la perruque et de la poudre, des fards et des parfums, des bijoux et des dentelles, des brocards et des soies polychromes »[3]. La France, souligne-t-il, adopte au XIXe siècle « plus rapidement et plus unanimement que tout autre pays latin catholique le vestiaire puritain : l'habit noir du *clergyman*, la redingote du *gentleman*, le chapeau tuyauté du *quaker*, et, avec eux, leur mode d'emploi, le *self-control* du maintien, propre aux pays protestants »[4]. Les manuels de savoir-vivre répètent la leçon tout au long du siècle. « Jamais un homme de bon sens ne se fait remarquer par l'excentricité de son costume (..) Une tabatière, une montre, un lorgnon si on a la vue basse, le tout en or, sont les seuls bijoux qu'un homme raisonnable puisse se permettre »,

[2] Voir par exemple : D. Scarisbrick, *Jewellery*, London, B. T. Batsford LTD, 1984.
[3] P. Perrot, *op. cit*., p. 196.
[4] P. Perrot, « La richesse cachée : pour une généalogie de l'austérité des apparences », *Communications*, 46, 1987, p. 163.

affirme de la sorte en 1855 Louis Vérardi[5], qui conspue au passage le ridicule, pourtant durablement prisé de la Restauration au Second Empire au moins, des breloques (attachées à la chaîne de montre), sans parler des bagues et autres chaînes.

Le masculin, quand il n'est pas glorieux ou décoré – notons que Philippe Perrot comme les manuels de l'époque ne disent à peu près rien des décorations – se doit donc d'être selon les canons de l'esthétique mondaine légitime discret, sobre et sombre, antithèse vivante d'une séduction de l'apparence désormais presque entièrement dévolue à la femme. Au risque de l'excès, le lieu commun d'une stricte féminisation du souci de l'apparence est asséné par l'auteur(e) en 1885 d'un *Bréviaire de la vie élégante* : « Avant toute chose, je préviens messieurs mes contemporains, que cette étude ne les concerne pas. (…) Depuis 89, l'homme a réclamé au nombre de ses privilèges celui d'une complète inélégance. Parmi ses libertés, celle qui lui est la plus chère est l'abdication de toute coquetterie »[6].

Si elle est bien entendu très inexacte, l'idée d'une a-coquetterie masculine caractérisant le siècle souligne cependant d'un contraste décisif pour notre propos le statut accordé aux rubans et médailles : dans l'austérité revendiquée et exigée de l'habit de ville, le plus petit ruban de couleur concentrera l'essentiel de l'ornement masculin toléré, tandis qu'en soirée ou tenue officielle les croix, plaques ou colliers, pourront enfin étaler un mâle mais tout aussi nécessaire ornement, d'abord symbolique, mais parfois précieux pour les insignes rehaussés d'or et de diamants. Loin de toute fantaisie, sinon par provocation, la coquetterie masculine de bon goût est en somme moins niée que strictement encadrée et concentrée sur des objets – en premier lieu l'orfèvrerie des fonds de montres, les breloques qui s'y attachent de manière plus ou moins nombreuses selon les périodes, de manière plus circonscrite et tardive les épingles de cravate[7] -, en même temps qu'officialisée et associée à des visées politiques ou patriotiques par les rubans et décorations, ou certaines broches et insignes sur épingle qui se portent de manière similaire au revers.

L'opprobre qui vise tant le bijou masculin que l'affectation de vêture est donc d'abord socialement sélectif et voulu comme tel, et il est constamment associé, cela culmine avec l'exposition universelle de 1889, au mauvais goût du parvenu, de l'étranger, du rastaquouère. « Tout le monde reconnaîtra le rastaquouère à son teint basané, aux bagues étincelantes qu'il porte à tous les doigts de la main ; peut-être en porte-t-il également aux doigts de pied. (…) Tous les ordres les plus exotiques fleurissent à sa boutonnière », écrivent les auteurs d'une

---

[5] L Verardi, *Almanach du bon ton et de la politesse française. Nouveau guide pour se conduire dans le monde*, Paris, Passard, 1855, pp. 95-96.

[6] Violette, *L'art de la toilette chez la femme. Bréviaire dela vie élégante*, Paris, Dentu, 1885, p. 1-2.

[7] Voir notamment le très intéressant : H. Vever, *La bijouterie française au XIXe siècle (1800-1900)*, Paris, H. Floury, 1906-1908, 3 tomes.

description de la foule provinciale et étrangère qui envahit alors Paris, d'autres soulignant qu'« il exagère la mode dans la coupe de ses vêtements, il porte des breloques et des diamants à tous les doigts »[8]. Jeux de miroirs et de reflets, ce qui est excès dans l'illégitime et le superflu, vaut pour grandeur et distinction dans l'honorifique officielle.

On aurait tort en effet de prendre trop vite pour argent comptant les appels à la réserve et à la sobriété de costume pour l'ensemble des élites du XIXe siècle en ce qui concerne les décorations. En la matière de grande tenue et d'habit d'apparat, pour commencer par le haut de la hiérarchie sociale, les cahiers laissés par Victor Hugo sur la Monarchie de Juillet sont à cet égard une source particulièrement précise et suggestive. Le 15 août 1844 il visite le roi Louis-Philippe : « Un moment après, M. Guizot, en noir, une chaîne de décorations et ruban rouge à la boutonnière, la plaque de la Légion d'honneur à l'habit, pâle et grave, a traversé le salon ». Le 25 avril 1846, le voici rencontrant un Lord irlandais : « Il était grand, brun, sec, grave et gracieux, l'air distingué ; un gentleman. Il avait une plaque à l'habit et, au cou, un ruban bleu sombre, auquel pendait une décoration d'or émaillé en forme de roue surmontée de la harpe d'Irlande ». Le 4 décembre de la même année, fête chez M. Guizot, qui « faisait les honneurs avec le grand cordon de la Légion d'honneur sur l'habit et la Toison d'or au cou ». Le 24 février 1847, concert chez le duc de Nemours aux Tuileries : « Tous les princes avaient le grand cordon et la plaque de Léopold pour faire honneur au roi des Belges ; MM. De Nemours et de Montpensier la Toison d'or. La Toison de M. de Montpensier était en diamants et magnifique ». Enfin, rencontré en janvier 1847, ancien ministre de l'intérieur en Angleterre, « élégant, gracieux, grand seigneur, bon garçon et dandy », auteur de deux ou trois romans de « *High-life* », Lord Normandy : « Il a un ruban bleu sur sa cravate blanche, une plaque en diamant sur son habit noir »[9].

Rubans, plaques, colliers, décorations de diamant, Britanniques ou grand ministre bourgeois, habit d'aristocrate élégant ou d'un noir sévère, les décorations s'affirment alors clairement pour bijoux d'honneur. Elles sont d'ailleurs perçues comme telles, et le roi-citoyen, en deuil de sa sœur, reçoit la chambre des pairs en noir, sans décorations, entouré des princes vêtus de même[10]. Quelques années plus tard, le Second Empire, qui vaut alors pour la cour la plus brillante d'Europe et donne le ton aux aristocraties du vieux continent, ne cédera rien de cette exubérance dans la parure honorifique masculine : la peinture officielle en témoigne (voir l'illustration) et la joaillerie française, encouragée par les autorités, s'impose comme référence internationale[11].

---

[8] H. Buguet, E. Benjamin, *L'univers dans Paris*, 1889, et P. Belon, G. Price, *Paris qui passe*, 1888, cités dans J-P. A. Bernard, *Les deux Paris. Les représentations de Paris au XIXe siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, p. 238.

[9] V. Hugo, *Choses vues (souvenirs, journaux, cahiers 1830-1885)*, Paris, Quarto Gallimard, 2002, pp. 170, 199, 293, 320, 314.

[10] *Ibid*., p. 437.

[11] Sur ces points : D. Scarisbrick, H. Vever, *op. cit*.

Vanité sociale ou parure, incarnation d'un personnage, d'un mérite, d'un rôle institué, ou coquetterie d'apparence, il est malaisé, sauf à se trouver dupe de la doctrine légale, de discriminer sans partage entre ces catégories souvent mêlées et conjointes dans l'imaginaire aristocratique qui traverse nombre des élites de la France post-révolutionnaire. Un regard du point de vue juridique confirme l'extrême difficulté des autorités publiques à contrôler le désir masculin des bijoux d'honneur, et par voie de conséquence l'infinie variété des imitations et détournements. Dès 1824, une ordonnance en appelle ainsi solennellement à « faire cesser les abus et le scandale causés par cette multitude de rubans de toutes couleurs, de croix, de décorations de toutes formes et dénominations, abusivement donnés et non moins illégalement portés par les sujets de Sa Majesté ». En 1853, un décret réaffirme que « toutes décorations ou ordres étrangers, quelle qu'en soit la dénomination ou la forme, qui n'auraient pas été conférés par une puissance souveraine, sont déclarés illégalement et abusivement obtenus, et il est enjoint à tout Français qui les porte de les déposer à l'instant ». En 1910, une circulaire du président du Conseil Aristide Briand, rappelant aux préfets l'interdiction de délivrance et de port de distinctions non autorisées par la grande chancellerie de la Légion d'honneur, submerge les journaux et les administrations de lettres de protestation, et l'année suivante le député Jules Coutant présente une nouvelle proposition de loi de suppression « du port de rubans de distinctions honorifiques concédées par des sociétés publiques ou privées » (neuf au total seront déposées de 1887 à 1914).

Interprétant habilement la légalité, les municipalités et associations, sans parler des nombreux trafiquants de faux ordres et de rubans, continuent en somme tout au long du XIXe siècle de faire un usage abondant du principal mode de récompense et d'ornement qui rencontre le désir masculin. Ils offrent ainsi des « médailles suspendues à un ruban », tout en prenant soin de préciser que ces insignes ne peuvent être portés en dehors du cadre privé ou des manifestations publiques et associatives. Au final, les juristes prennent acte vers 1900 de l'application sélective de la répression du « port illégal de décoration », inscrite dans le code pénal de 1810 et punie de six mois à deux ans d'emprisonnement, qui ne peut de fait sanctionner « celui qui exhibe des insignes de fantaisie auxquels le public peut attribuer la valeur d'une décoration », mais bien seulement l'usage d'une « décoration véritable, une décoration légalement déterminée »[12].

[12] P. Daubert *Du port illégal de costume et de décoration*, Thèse Université de Paris, A. Rousseau, 1904, pp. 71-72. Ces points et les développements qui suivent sont traités en détail dans notre thèse (*Les instruments de la vertu. L'État, le citoyen et la figure du sauveteur en France : construction sociale et usages politiques de l'exemplarité morale, de la fin de l'Ancien Régime à 1914*, thèse de science politique, I.E.P de Grenoble, 1997,chap. 1) et dans plusieurs de nos publications. Une bibliographie partielle dans notre notice « Les décorations », dans V. Duclert et C. Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 823-828.

En dehors de l'imitation stricte et du port frauduleux d'un insigne officiel, le bijou décoratif fleurit donc de manière très massive les boutonnières masculines du XIXe siècle, bien au-delà des cercles privilégiés et de leurs plaques et croix étincelantes. Dès la première partie du siècle, les catégories populaires se voient ainsi régulièrement proposées dans les rues des médailles et insignes fondus, frappés ou repoussés, de production libre, le plus souvent en cuivre et de facture grossière. Une fois encore, bien que les indices soient plus difficiles à rassembler, on est tenté de parler d'une « mode » transversale et de longue durée devant les volumes attestés : toutes catégories confondues en effet, on estime à trois cent le nombre de médailles pour le long règne de Louis XIV, quatre cent pour le Premier Empire, alors que l'effervescence sociale et politique de la courte Seconde République, de 1848 à 1852, a permis de dénombrer plus de deux mille sept cent médailles et insignes, la plus grande part comportant une bélière, c'est-à-dire pouvant être portés avec ruban, d'autres sur épingle ou en cocarde[13]. On est très loin d'une limitation des bijoux décoratifs à ceux qui sont alors, selon l'expression consacrée, « payés d'honneur », à savoir les militaires.

Certes, ce sont bien eux qui bénéficient les premiers de l'incroyable vague de créations officielles qui s'engage sous le Second Empire, la Médaille Militaire venant en 1852, puis plusieurs médailles commémoratives de campagnes, suppléer à la quasi-impossibilité pour les soldats du rang d'atteindre au ruban rouge. A compter de 1866, l'administration doit néanmoins, nouveau signe du tropisme masculin vers de véritables bijoux d'honneur, légaliser la troisième décoration civile du siècle, la médaille pour Actes de courage et dévouement créée en 1820 étant alors la seule avec la Légion d'honneur et les ordres d'Ancien régime ré-attribués jusqu'en 1830. Il s'agit d'une distinction jusque-là brodée sur l'habit officiel, mais dont les titulaires avaient illégalement adopté le port sous forme d'insigne : les Palmes Académiques[14]. Un décompte suffit ensuite : quarante et une décorations civiles sont créées par la Troisième République, dont vingt-huit jusqu'en 1913, pour un total à la même date de soixante-cinq croix et médailles officielles civiles ou militaires disponibles. Les femmes, dont les premières accèdent au ruban rouge après 1850, ne constituent qu'une part négligeable des un million sept cent mille décorés officiels d'avant le premier conflit mondial (un peu plus de six cent mille civils).

Les approches par la sociabilité des élites, le droit ou la quantification de l'importance des bijoux d'honneur masculins sont largement confirmées par la littérature et une démarche plus qualitative. Comme le bijou, c'est d'abord au besoin de plaire et de séduire, à une conscience de

[13] J-P. Collignon, *Médailles politiques et satiriques. Décorations et insignes de la 2e République française 1848-1852*, Paris, J.P. Collignon, 1984; et *La médaille française au XIXe siècle et l'histoire*, Paris, J.P. Collignon, 1989.

[14] E. Foëx, *De la double palme de l'Université impériale à l'Ordre des Palmes académiques*, Paris, imprimerie nationale, 1978.

soi rassurée par la confiance d'une apparence valorisante que les décorations répondent. Stendhal, qui portait régulièrement son ruban, le note avec sa concision coutumière dès la Monarchie de Juillet : « Peut-être que Leuwen a de l'ambition, ce doit être un homme à préfecture, à croix… un ruban rouge sur un frac bien neuf… et se promener, le jarret tendu, sous la promenade des tilleuls de l'endroit ! »[15] Alliance intime de la vanité de la réussite et du paraître, le port d'une distinction honorifique va se démocratisant et grossissant sur le siècle, souvent et facilement moqué, mais touchant aussi au plus profond des drames de la conscience de soi.

Limitons-nous à ces derniers et à la Troisième République où chacun, de l'universitaire au moindre employé, ne semble pas seulement ne pouvoir se dispenser d'un ruban, mais y projette une part de ses espoirs, de ses mœurs et de sa dignité d'homme. Voici d'abord l'employé de ministère de Maupassant, qui le fut lui-même, enfin décoré : « Il avait dès lors supprimé les pantalons de couleur et les vestons de fantaisie, porté des culottes noires et de longues redingotes où son *ruban*, très large, faisait mieux ; et, rasé tous les matins, écurant ses ongles avec plus de soin, changeant de linge tous les deux jours par un légitime sentiment de convenances et de respect pour l'*Ordre* national dont il faisait partie, il était devenu, du jour au lendemain, un autre Caravan, rincé, majestueux et condescendant. (…) Un tel orgueil lui était venu, qu'il ne pouvait plus même souffrir à la boutonnière des autres aucun ruban d'aucune sorte (…) ; et il en voulait particulièrement au docteur Chenet qu'il retrouvait tous les soirs au tramway, orné d'une décoration quelconque, blanche, bleue, orange ou verte »[16].

Comme le bijou féminin, le ruban d'honneur des hommes irradie sur l'ensemble de la personne, se compare, et se projette sur le regard que l'on reçoit et porte sur autrui. Voici le maître de conférences de Lettres d'Anatole France Lucien Bergeret, lui aussi sommé de s'abandonner à la comparaison qu'induit le bijou d'honneur, médium impitoyable pour le coup de la névrose sociale : « A l'occasion du premier janvier, M. Bergeret revêtit, dès le matin, son habit noir, qui avait perdu son lustre et sur lequel le petit jour gris de l'hiver versait comme de la cendre. Les Palmes d'or, suspendues à la boutonnière par un ruban violet, jetant un éclat dérisoire, faisaient paraître que M. Bergeret n'était pas chevalier de la Légion d'honneur. Il se sentait, dans cet habit, extraordinairement pauvre et mince. (…) Le regret lui vint au cœur de n'être point un homme du monde »[17].

Sans multiplier les exemples, force est d'admettre la multiplicité et la profondeur des résonances sur l'identité masculine de ces mâles parures. Si la coquetterie et de l'élégance s'imposent pour la femme moderne comme une mesure décisive de son identité sociale, la

[15] Stendhal, *Lucien Leuwen*, (écrit vers 1835-36), chap XLIX.
[16] G. de Maupassant, « En Famille », *Boule de suif*, *La Maison Tellier et autres nouvelles*, Paris, Gallimard-Folio, 1973 (1881), pp. 146-147. Italiques de l'auteur.
[17] A. France, *Le mannequin d'osier*, Paris, Omnibus, 2000 (1897), p. 151.

décoration est au fil du siècle de l'individuation démocratique un référent déterminant de la masculinité, renforcé également, nous ne pouvons nous y arrêter, par la présence et la séduction persistante de l'esthétique militaire, le « prestige de l'uniforme ».

Plus inattendue est la part d'intimité, et parfois de détresse, que porte la relation au bijou d'honneur masculin, autant que celle à l'inaccessible brillant dont le développement de la bijouterie fantaisie, dès le Second Empire, permet à l'épouse modeste de se consoler. Autre parallèle étonnant, comme la parure féminine offerte pour endormir le soupçon de la faute, la femme de l'impitoyable Bel-Ami, bientôt répudiée, tente d'endormir sa vigilance en lui présentant « une petite boîte noire qui semblait un écrin à bijou », et qui contient le cadeau de son amant ministre : « Il l'ouvrit avec indifférence et aperçut la croix de la Légion d'honneur. (…) Il avait pris l'écrin, il le posa tout ouvert sur la cheminée, considéra quelques instants l'étoile brillante couchée dedans. Puis il le referma, et se mit au lit en haussant les épaules ». Au jour du remariage qui clôt l'ouvrage, et doit ré-ouvrir les promesses de la plus brillante des destinées, Maupassant n'en relève pas moins l'habit sombre, que « tachait, comme une goutte de sang, le petit ruban rouge »[18].

Les décorations masculines, si elles ont pu avoir affaire dans leur histoire avec l'affiliation à un groupe – ainsi que le désigne la notion d'« ordre honorifique » -, sont au final autant et mieux définies dans leurs usages sociaux prolixes de la période moderne par leur proximité à l'ornementique, et par leur lien à l'identité sexuée des individus. On relèvera en effet pour conclure que les représentations de femmes décorées d'insignes officiels sont à peu prêt aussi rares que ces dernières, très peu nombreuses on l'a dit : huit nominations exceptionnelles en 1912, trois mille légionnaires féminines en 1930, trente mille semble-t-il en 1997, sur un total dépassant les cent dix mille[19]. Certes, dans la dernière décennie du XIXe siècle, la figuration des femmes décorées s'accroît sensiblement dans le supplément illustré des grands journaux populaires, principal support médiatique du moment, et la décoration d'une cantinière à Amiens le 3 février 1895, la « mère Ibrahim » du 2e zouaves le 2 août de la même année, les femmes-sauveteurs de la famille Vincent de Boulogne-sur-Seine en septembre 1897, ou la croix d'honneur de Mlle Bottard, infirmière à la Salpetrière, le 16 janvier 1898, inaugurent une féminisation inédite du port de décorations[20]. Mais il ne s'agit que d'une transgression sous couvert d'identités fortement masculinisées et/ou costumées : militaire, citoyen-secoureur, infirmière. Dans l'ordre symbolique, comme dans celui des pratiques, et peut-être jusqu'à nous, c'est bien au masculin que demeurent prioritairement attachés les bijoux d'honneur.

[18] G. de Maupassant, *Bel-Ami*, Paris, Folio-Gallimard, 1973 (1885), pp. 367 et 411.
[19] De rares exemples, au XXe siècle dans : A. de Chedebien et B. Gallimard Flavigny, *La Légion d'honneur. Un ordre au service de la Nation*, Paris, Découvertes Gallimard, 2002.
[20] Supplément illustré du *Petit Parisien* pour toutes les références, du *Petit Journal* pour la dernière.



Ce médaillier ornait la pharmacie de Louis Rigal (1856-1930). Par testament, il l'offrit au Musée du Vieux Nîmes ainsi que sa collection de peintures. Dans le même temps, il légua tous ses biens à la ville, à charge au maire d'en faire répartition équitable entre les établissements hospitaliers, le bureau de bienfaisance et l'orphelinat municipal. Son testament instaurait aussi les règles de la donation Louis Rigal (dernière trace d'attribution connue : 1955) destinée à récompenser un homme préparateur en pharmacie, comptant le plus d'années de service de sa profession et satisfaisant aux conditions suivantes : être de nationalité française, habiter Nîmes, exercer sa profession au moment de l'attribution des arrérages, être employé dans la même pharmacie depuis cinq ans au moins.



Les insignes de Louis Rigal. Celle de chevalier (gauche) en argent émaillé, et celle d'officier (droite) en or émaillé. Le grade d'officier lui fut accordé en 1906, sur enquête du préfet du Gard du 1er décembre 1905. Le commissariat attesta de son état de sincère républicain, participant au comité républicain du Commerce et de l'Industrie, et ayant servi comme correspondant local des journaux *Le Méridional* et *La Dépêche*. Le maire répondit favorablement à l'enquête, rappelant sa fonction de pharmacien, son engagement volontaire pour soigner les cholériques de Marseille (1884-1885), ses états de correspondant de presse, sa distinction au titre de la médaille coloniale, etc.



Émile Espérandieu, archéologue, né le 11/10/1857 à St-Hippolyte-de-Caton (30), fut élève de l'École militaire de Saint Cyr - 22/10/1886 : capitaine d'infanterie - 25/09/1890 : professeur à l'école militaire d'infanterie - 19/03/1901 : chef de bataillon - 24/06/1905 : attaché à la section Historique de l'état-major de l'armée - 10/01/1906 : chef de bataillon hors cadres - 20/6/1910 : admis à la retraite - 11/10/1913 : rappelé à l'activité par la guerre contre l'Allemagne - 5/04/1919 : rendu à la vie civile.
En 1936, il épouse Jeanne de Flandreysy, fondatrice du Palais du Roure en Avignon. La présence de l'archéologue va apporter au Palais du Roure le prestige nécessaire à une fondation qui portera le nom de Flandreysy-Espérandieu. Il s'éteint à Avignon le 14/03/1939, sans avoir assisté à la création de la fondation qui porte son nom. Il faudra attendre le 12/07/1944, pour que l'acte de donation du Palais du Roure à la ville d'Avignon soit signé.



Médaille coloniale (agrafe Tunisie, 1882-1884) - médaille d'honneur pour actes de courage et dévouement : 1890 - officier de l'Instruction publique : 30/05/1890 - chevalier de Légion d'honneur : 11/07/1898 – officier : 14/07/1919 - commandeur : 11/01/1931 - officier de l'ordre Léopold de Belgique : 17/04/1925 - officier de l'ordre du Lion blanc de Tchécoslovaquie : 22/06/1926 - officier de la Couronne d'Italie : 18/01/1929 - chevalier de 2ème classe du Mérite militaire d'Espagne : 12/05/1906 - commandeur du Nicham Itikhar : 3/02/1908 - commandeur du Ouissam-Alaouite : 2/06/1930.
Correspondant (1901) puis membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres) : 1919 - membre de la Société nationale des antiquaires : 1905 - membre de l'Institut français d'anthropologie : 1911 - membre du comité des travaux historiques et scientifiques : 1915 - président de l'Académie de Nîmes : 1932 - docteur "honoris causa" de l'université du Gard : 1924 - membre de la Commission des fouilles : 1933 - membre de l'Institut archéologique allemand : 1933- membre ou correspondant de diverses sociétés savantes françaises ou étrangères.- Conservateur des musées archéologiques de Nîmes et des monuments romains du Gard.